

BULLETIN AGROMÉTÉOROLOGIQUE

Situation météorologique

Situation pluviométrique

Cette décade est marquée par une baisse des activités pluviométriques.

Au Nord, la région de Matam a été très peu arrosée. Quelques pluies faibles ont été observées de manières éparées. Par contre, les activités pluvieuses ont été plus présentes dans la région de saint surtout durant la journée du 19 et dans la région de Louga les 11 et 15 septembre. Les cumuls décadaires dans ces deux zones ont été généralement compris entre 30 et 50 mm.

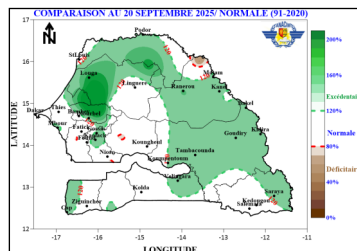
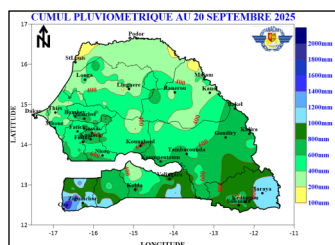
L'Ouest du pays a été aussi modérément arrosé. En moyenne 5 jours de pluies marqués par des quantités modérées ont été observés durant la décade. Les départements de Mbour et Tivaouane ont été les plus humides avec des cumuls de la période oscillant entre 80 et 100 m.

Au Centre, les activités pluvio orageuses se sont poursuivies durant presque toute la décade. Ces quantités recueillies bien que modestes pour la plupart ont été très bénéfiques pour les cultures en cours de fructification. Bambey a reçu une quantité extrême de 123 mm le 11 septembre et enregistre le cumul hebdomadaire le plus élevé (168 mm).

A l'Est, si la région de Tambacounda a connu de faibles pluies durant la décade, la région de Kédougou a connu un regain des activités pluvieuses et par conséquent, Salémata a été le plus arrosé avec 154 mm pour la décade.

Au Sud, les pluies se sont poursuivies avec une légère baisse en fin de décade. La plupart des postes ont enregistré plus de 100 mm durant la période. Une pluie extrême de 123 a été reçu le 12 septembre à Diouloulou, d'ailleurs cette localité a eu le plus grand cumul décadaire avec 358 mm.

Le cumul saisonnier varie entre 124.7 mm à Richard Toll et 1404.6 mm à Diouloulou (carte cumul saisonnier). La comparaison par rapport à la normale 1991– 2020 montre une situation excédentaire à Normale sur une bonne partie du pays, cependant on note un léger déficit au Nord de la région de Matam.



Perspectives de la troisième décade de Septembre 2025

Du 23 au 25 septembre : Des conditions légèrement humides concerneront les régions du Sud (Ziguinchor, Kolda, Sédhiou, Kédougou) ainsi que le Centre-sud (Kaolack, Fatick), avec des pluies généralement faibles à modérées. **Du 29 au 30 septembre :** Un épisode plus marqué est attendu, susceptible d'affecter le Sud (Ziguinchor, Kolda, Sédhiou, Kédougou) et localement le Centre. Les pluies pourraient être modérées à localement fortes. La décade conservera un caractère plutôt sec, mais avec un regain d'activité pluvieuse en fin de période, notamment sur le Sud.

Décade du 11 au 20 Septembre 2025

Sommaire

- **Météo:** Légère baisse des activités pluvio orageuses
- **Hydrologie:** Cotes d'alerte atteintes et dépassées dans le bassin du fleuve Sénégal au niveau des stations de Bakel, Matam et Podor.
- **Situation agricole:** Début de pullulation des oiseaux granivores dans le département de Matam
- **Situation pastorale:** Bonne poussée de l'herbe verte dans les départements de Linguère, Dagana et Podor
- **Suivi de la végétation:** Conditions de croissance de la végétation favorables sur une bonne partie du pays
- **Situation des marchés:** Hausse du prix des céréales locales

Stations	Cumul au 20 Sept (mm)		Normale 1991-2020
	2025	2024	
Saint Louis	266.0	87.4	214.8
Podor	216.0	146.4	206.4
Matam	463.5	277.4	359.3
Ranéro	539.4	433.4	380.8
Louga	470.8	219.5	271.7
Linguère	312.0	328.6	373.7
Diourbel	644.7	225.3	454.4
Bambey	483.8	277.9	458.0
Thiès	367.0	289.5	377.6
Mbour	628.5	392.5	480.8
Dakar Yoff	348.9	228.5	343.1
Fatick	421.1	449.3	522.0
Kaolack	755.4	766.6	535.9
Kaffrine	452.5	437.3	563.0
Koungheul	688.3	517.8	624.1
Nioro du Rip	540.5	636.7	674.5
Tamba	807.8	543.7	613.9
Goudiry	655.4	499.1	531.6
Bakel	683.5	466.9	503.9
Kédougou	924.5	918.0	1028.3
Kolda	841.9	901.9	918.6
Sédhiou	964.7	1329.0	941.4
Vélingara	983.6	581.4	761.4
Ziguinchor	1080.4	1258.0	1165.4
Cap Skirring	1233.5	1635.0	1070.1

Situation hydrologique

Situation hydrologique dans le bassin versant du fleuve Sénégal

Station hydrométrique de Bakel

Le plan d'eau est passé de 852 cm le 10 Septembre à 1009 cm le 20 Septembre. La tendance est à la hausse de 158 cm. La cote d'alerte a été atteinte et dépassée de 9 cm le 20 septembre 2025. Sur la même période, le niveau actuel du fleuve à Bakel est inférieur de (96 cm) à celui de l'année hydrologique dernière (2024-2025). Comparé à ceux des années hydrologiques de la plus faible hydraulité, le niveau est largement supérieur de 537 cm en moyenne et de la plus forte hydraulité, le niveau est inférieur de 337 cm en moyenne (Figure 1).

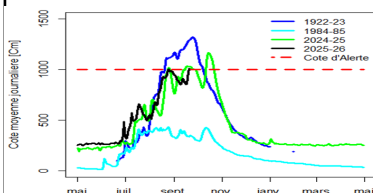


Figure 1 : Evolution du niveau (H en cm) du fleuve Sénégal à la station de Bakel

Station hydrométrique de Matam

Le niveau d'eau est passé de 794 cm le 10 Septembre à 807 cm le 20 Septembre. La tendance est à la hausse de 14 cm. La cote d'alerte a été atteinte et dépassée de 7 cm le 20 septembre 2025. Le niveau actuel du fleuve, à la même période, est inférieur de 24 cm par rapport à celui de l'année hydrologique précédente (2024-2025). Comparé aux années hydrologiques de la plus faible hydraulité (Figure 2), il est largement supérieur de 448 cm en moyenne et de la plus forte hydraulité, le niveau est inférieur de 164 cm.

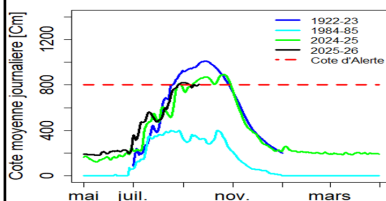


Figure 2 : Evolution du niveau (H en cm) du fleuve Sénégal à la station de Matam

Station hydrométrique de Podor

Le niveau de l'eau est passé de 492 cm le 10 Septembre à 515 cm le 20 Septembre. La tendance est à la hausse de 23 cm. La cote d'alerte a été atteinte et dépassée de 15 cm le 20 septembre 2025. La comparaison du niveau de l'eau de cette année avec celui de l'année passée (2024-2025) sur la même période montre une baisse de 25 cm en moyenne. Comparé aux années hydrologiques de la plus faible hydraulité (Figure 3), le niveau est largement supérieur de 348 cm en moyenne et de la plus forte hydraulité, le niveau est inférieur de 35 cm.

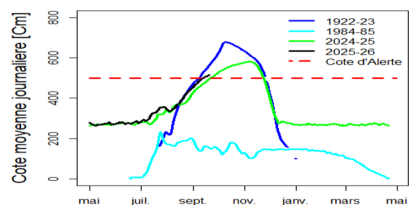


Figure 3 : Evolution du niveau (H en cm) du fleuve Sénégal à la station de Podor

Fleuve Sénégal à la station de Kidira sur la Falémé

Le plan d'eau est passé de 671 cm le 10 Septembre à 788 cm le 20 Septembre. La tendance est à la hausse de 117 cm. Sur la même période, le niveau actuel du fleuve à Kidira est au-dessous (114 cm) de son niveau de l'année hydrologique dernière (2024-2025). Comparé à celui de l'année hydrologique de la plus faible hydraulité, le niveau est inférieur de 499 cm en moyenne (Figure 4).

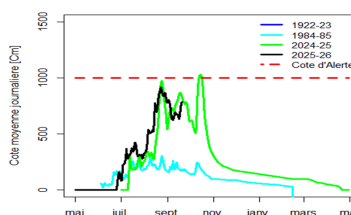


Figure 4: Evolution du niveau (H en cm) de la Falémé à la station de Kidira

Fleuve Gambie à la station de Gouloumbou

Le plan d'eau est passé de 562 cm le 10 Septembre à 778 cm le 20 Septembre. La tendance est à la hausse de 216 cm. Sur la même période, le niveau actuel du fleuve à Gouloumbou est inférieur de 174 cm en moyenne que son niveau de l'année hydrologique dernière (2024-2025). Comparé aux années hydrologiques de la plus faible hydraulité (1983-1984), le niveau est supérieur de 248 cm et de la plus forte hydraulité, le niveau est largement inférieur de 771 cm en moyenne (Figure 5).

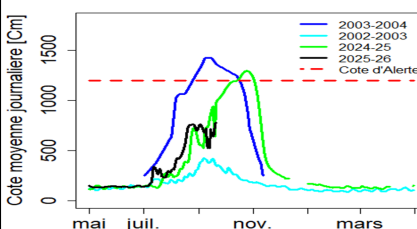


Figure 5: Evolution du niveau (H en cm) du fleuve Gambie à la station de Gouloumbou

Fleuve Gambie à la station de Kolda

Le plan d'eau est passé de 110 cm le 10 Septembre à 112 cm le 20 Septembre. La tendance est à la hausse de 2 cm. Sur la même période, le niveau actuel du fleuve à Kolda est supérieur de 5 cm en moyenne à celui de l'année hydrologique dernière (2024-2025).

Conclusion :

La situation hydrologique dans les bassins des Fluviaux est marquée par une tendance générale à la hausse pour tous les bassins fluviaux. Les cotes d'alerte ont été atteintes et dépassées dans le bassin du fleuve Sénégal au niveau des stations de Bakel, Matam et Podor.

Situation phytosanitaire

LES COLEOPTERES MELOÏDES(*Mylabris holosericea*, *Mylabris aeneola*, *Psalydolytta* sp, *Rhinyptia infuscata*)

Des infestations sont notées sur mil, maïs, sorgho, niébé dans les départements de Kounghoul (Fass, Bamba, Keur Serigne Djiébel) ; de Kaffrine (Boulel) ; de Malem Hodar (Khelcom daara mouhidine, Khelcom daara 5) ; de Mbacké (Sadio) ; de Foundiougne ; de Nioro (Daga peul, Darou salam, darou lougue, daga kapaye cisse) ; de Bignona (Kataba 1) et de Goudiry (st m. bobo). Au total 1350 ha prospectés dont 1311 ha infestés et traités, soit un taux de réalisation de 100 %.

LES SAUTERIAUX (*Kraussaria angulifera* et *Ornithocris cavroisi*)

Des infestations sont notées sur arachide, mil, sorgho, sésame, jachère au niveau des départements de Kounghoul (Lougué Yama, Touba Loumbé, Taif, Thièckène, Ribot Escale, Nawel, Loumbol) ; de Thiès (Sanghé, thieo) ; de Birekelane (Nawel) ; de Gossass (diabel). Sur 705 ha Prospectés, 705 ha sont infestés et traités soit un taux de réalisation de 100%.

LA CHENILLE LEGIONNAIRE D'AUTOMNE (*Spodoptera frugiperda*)

Elle est observée sur maïs et mil au niveau des départements de Kounghoul (Keur Sagar Ndiaye, Médinatoul Salam, Keur Mandoumbé, Thiakho Séry, Ribot Escale); de Kaffrine (Sorokhogne, Ngodiba) ; de Birekelane (Thiakho Séry) ; de Thiès (croisement sagué, thieo) ; de Foundiougne (Thianda thiamen , Kebe aynoumane, Ngoungoul, Medina djikoye) ; de Nioro (Daga peul, Darou salam darou lougue, daga kapaye cisse); de Gossas ; de Kaolack (campement, boubou deme) ; de Kolda (Salamata, Dabo, Mampatim, Anambe). Les Superficies prospectées sont de 2636 ha dont 689 ha infestés et 689 ha traités avec un taux réalisation de 100%.

LA CHENILLE POILUE (*Amsacta moloneyi*)

La chenille poilue, a été observée sur niébé, sésame et arachide dans les départements de Kounghoul (Lougué Yama) et de Tivaoune (Darou Sow). Les superficies prospectées sont de 235 ha dont 235ha infestés et 153 ha traité soit un taux de réalisation de 65, 11%.

LA CHENILLE SPODOPTERE LITTORALE (*Spodoptera littoralis*)

Dans les départements de Linguère (Thiel, Gassane, Déaly) ; de Goudiry (Wouro kaba, Taksirou); elle est observée sur arachide, Pastèque, mil, maïs et sorgho. Au total 440 ha ont été prospectés, 365 infestés et 115 traités, soit un taux de réalisation de 31,5%.

LA CHENILLE LEGIONNAIRE D'AFRIQUE (*Spodoptera exempta*)

Elle a été observée sur mil, maïs, sorgho, niébé, arachide, jachère au niveau des départements de Kounghoul (Touba Mouride, Yari Lam, Ndakhar Mbayène, Ndakhar Mbayène, Arafat Mbayène, Ida Mouride, Ida Mbayène, Touba Gouye, Kassas) ; de Kaffrine (Bountoume Ndakhar Mbayène, Kassas) et de Goudiry. Au total 531 ha ont été prospectés, 431 infestés et 431 traités, soit un taux de réalisation de 100%.

LES PUCERONS

Ils ont émergés dans les départements de Kebemer (Thiolom Fall, Mbèye) ; de Linguère (Thièle Gassane, Déaly) ; de Louga (Guet ardo, Niomré, Koki, Mbédiene) ; de Tivaoune (Darou Sow) sur Niébé et arachide. Les superficies prospectées sont de 2 109 ha dont 831 ha infestés et 474 ha traités avec un taux de réalisation de 57,04%.

LES OISEAUX GRANIVORES

Les oiseaux granivores ont commencé à pulluler cette décade sans le département de Matam à Mogo Tafsir Balla et à Diandioly Bambara. Au total 480 hectares prospectés mais de faibles densités sont notés pour le moment, la vigilance est de mise.

Situation pastorale

La Situation alimentaire du cheptel

Une bonne poussée de l'herbe verte est notée avec un fourrage qui commence à prendre une certaine hauteur dans les départements de Podor, Dagana et Linguère, facilitant ainsi sa préhension par les gros ruminants. Dans le Walo, les récoltes de riz sont quasiment terminées. Les résidus de récolte (la paille de riz) sont en train de pourrir faute de hangars de stockage. Il est donc recommandé la construction de hangars de stockage dans le département de Dagana pour la valorisation des résidus de récoltes (la paille de riz). Les concentrations du bétail varient de moyennes à fortes. Les zones d'attache du Nord enregistrent un nombre croissant de troupeaux avec le retour des transhumants.

Abreuvement du bétail

L'abreuvement du cheptel se fait principalement au niveau des mares et du fleuve ce qui réduit considérablement l'affluence au niveau des forages et puits pastoraux.

Situation zoo sanitaire

Durant la deuxième décade du mois de septembre 2025, dans le cadre du Système national de Surveillance épidémiologique des maladies animales et au titre de la surveillance passive, les quatorze (14) Directeurs régionaux de l'Elevage ont rapporté des suspicions de : botulisme bovin, équin et ovin ; bronchite infectieuse aviaire et ovine ; charbon symptomatique ; clavelée et variole caprine ; coccidiose aviaire ; colibacillose ; cysticercose ; dermatophilose bovine, équine et ovine ; dermatose ovine ; dermatose nodulaire contagieuse bovine ; distomatose bovine et ovine ; douve ;

ecthyma contagieux ; ectoparasite ovine ; endométrite ; entérotoxémie ovine et caprine ; fasciolose bovine ; fièvre aphteuse ; gale ovine ; gastroentérite bovine et ovine ; gourme asine et équine ; habronérose équine ; influenza aviaire faiblement pathogène ; listériose ovine ; lymphangite épizootique équine ; maladie de Gumboro ; maladie de Newcastle ; myiases chez les espèces canine, ovine, caprine, et bovine ; omphalite ovine ; parvovirose canine ; pasteurellose bovine, ovine et caprine ; péripneumonie contagieuse bovine ; peste des petits ruminants ; peste équine ; peste porcine africaine ; piroplasmose ; rage canine et bovine ; rouget du porc ; tétanos ovin et équin ; théilériose bovine ; trypanosomose asine, bovine et équine ; tuberculose bovine ; tumeur nasale enzootique ovine ; variole aviaire.

Au total, trois cent cinquante-deux (352) suspicions de foyers de maladies ont été rapportés. Les cinq (05) pathologies dominantes sont les suivantes : la pasteurellose bovine, ovine et caprine pour 52 foyers ; l'influenza aviaire pour 30 foyers ; la maladie de Gumboro pour 24 foyers ; la fièvre aphteuse pour 22 foyers et la peste des petits ruminants pour 21 foyers.

Pour contrôler les foyers de maladies, l'isolement, le traitement des malades, la saisie et la dénaturation d'organes impropres à la consommation humaine, la vaccination pérofocale et la sensibilisation des éleveurs, ont été effectués.

Suivi de la végétation par satellite

1. Indice de Végétation (NDVI : *Normalized Difference Vegetation Index*)

A la deuxième décade du mois de septembre 2025, le développement de la végétation se poursuit favorablement sur l'ensemble du territoire national, avec des valeurs du NDVI qui sont moyennes à élevées (Figures 1a, 1b et 1c). Comparées à la décade précédente, ces valeurs sont nettement plus élevées particulièrement dans les régions de Louga, Saint-Louis, Fatick, Kaolack et Kaffrine comme le montre la figure 3 (Figures 1a, 1b, 1c, 3a et 3b). Cette situation pourrait être expliquée par la recrudescence des pluies depuis la deuxième décade du mois d'août (ANACIM, 2025).

En zone agricole et pastorale le profil du NDVI des départements de Fatick et de Linguère sont proches de la moyenne de la série historique 1999-2024 (Figures 2a et 2b). Il en est de même que celui du département de Kaffrine qui a atteint le pic la décade

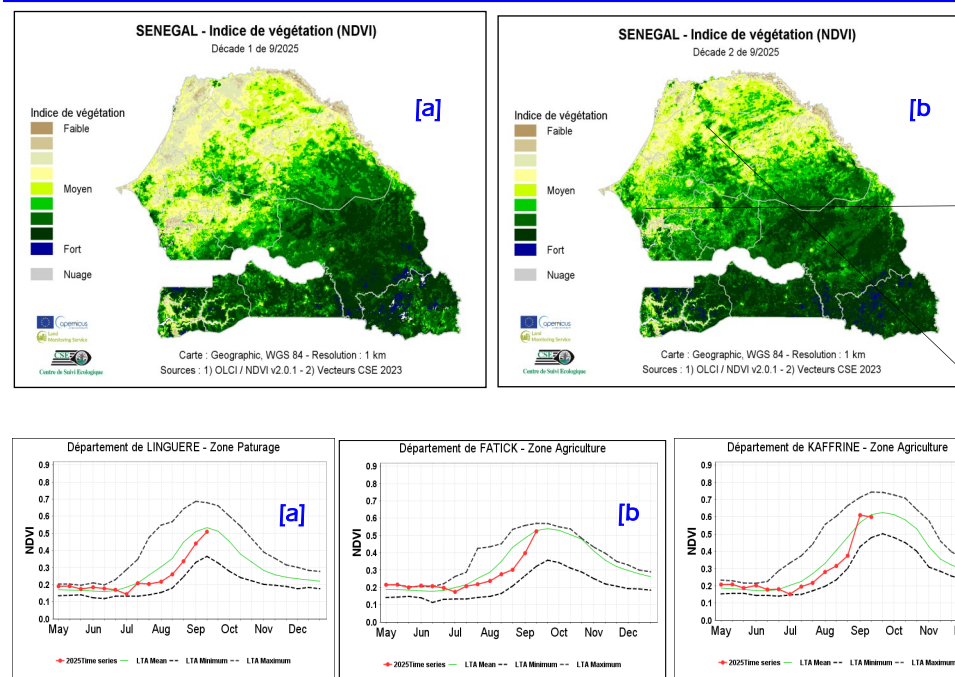


Figure 2 : Evolution du profil du NDVI dans les départements de (a) Linguère (zone pastorale), (b) Fatick (zone agricole) et (c) Kaffrine (zone agricole)

2. Anomalies de croissance de la végétation (VCI)

L'analyse du *Vegetation Condition Index* (VCI) à la deuxième décade de septembre montre que les conditions de la croissance de la végétation sont favorables sur une bonne partie du pays (Figure 4c). En revanche, elles restent défavorables dans certaines poches des régions de Louga, Tambacounda, Kaffrine et Thiès (Figures 4a, 4b et 4c).

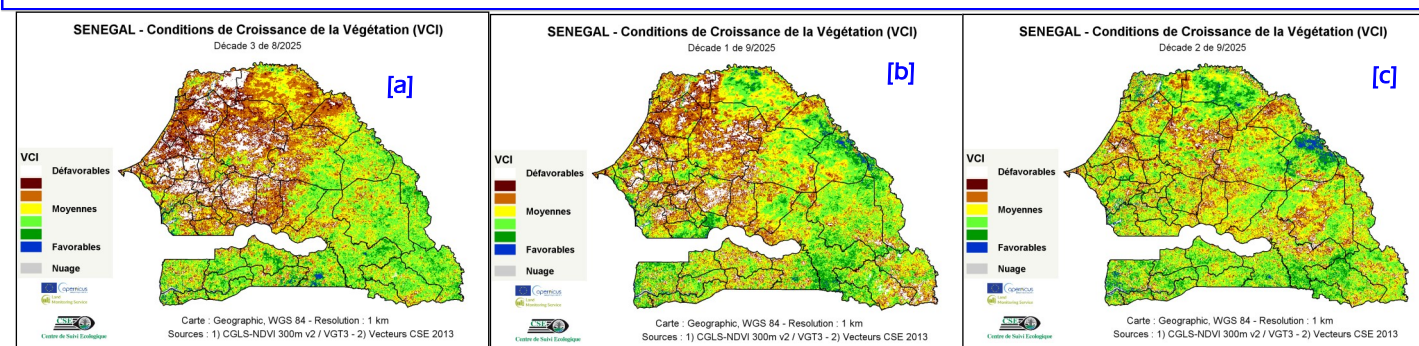


Figure 4: Cartes du VCI de (a) la troisième décade du mois d'août, (b) la première décade et (c) la deuxième décade du mois de septembre 2025

Suivi des marchés

Céréales: pour les céréales locales, le mil s'échange à 367 FCFA/kg, en légère baisse de 2,3 % par rapport à la première décade. Le riz local atteint 453 FCFA/kg, soit une hausse de 5,7 %. Le maïs local progresse sensiblement à 330 FCFA/kg, enregistrant une hausse de 9,6 %, tandis que le sorgho s'établit à 388 FCFA/kg, en hausse de 3 %. Du côté des céréales importées, le maïs enregistre une forte augmentation et atteint 310 FCFA/kg, soit une progression de 24,2 %. Le sorgho importé suit la même tendance haussière, s'élevant à 365 FCFA/kg soit une hausse de 4,3 %. En revanche, le riz brisé ordinaire diminue légèrement à 364 FCFA/kg soit une baisse de 1,5 %, tandis que le riz brisé parfumé s'établit à 538 FCFA/kg, en hausse de 2,1 %.

Légumineuses: l'arachide coque enregistre une forte hausse et s'échange à 589 FCFA/kg, soit une progression de 48,9 % par rapport à la première décade. L'arachide décortiquée atteint 1 016 FCFA/kg, traduisant une augmentation de 4,8 %. Le niébé reste relativement stable, avec un prix de 941 FCFA/kg, en légère hausse de 0,8 %.

Légumes: les prix affichent une tendance générale à la baisse. L'oignon local diminue à 482 FCFA/kg, soit une baisse de 20,7 %. La tomate diminue également à 875 FCFA/kg soit une baisse 14,2 %. Le chou s'établit à 970 FCFA/kg soit une baisse de 9 %, tandis que la carotte baisse à 1 037 FCFA/kg soit une baisse de 5 %. Le manioc diminue à 704 FCFA/kg

soit une baisse de 5,3 %, et la pomme de terre locale à 635 FCFA/kg soit une baisse 2,6 %. Seule la patate douce enregistre une légère hausse, atteignant 584 FCFA/kg, soit une hausse de 1,1 %. Du côté des légumes importés, l'oignon est à 608 FCFA/kg soit une baisse de 4,4 %.

Conclusion

Cette décade est marquée par une augmentation des prix des céréales locales (maïs et riz), traduisant une certaine fermeté de l'offre. Les légumineuses restent stables. En revanche, les légumes locaux connaissent une baisse généralisée, particulièrement prononcée pour l'oignon et la tomate, ce qui tire la tendance globale à la baisse dans ce segment. Seule la patate douce se distingue par une légère augmentation. Les légumes importés suivent également cette dynamique baissière, avec une baisse de l'oignon.

		PRIX SEPTEMBRE (FCFA/KG)		
CATEGORIE	PRODUIT	Décade 1	Décade 2	Variation D1-D2
Légumes locaux	<i>Oignon</i>	608	482	-20,68%
	<i>Pomme de terre</i>	652	635	-2,59%
	<i>Manioc</i>	743	704	-5,29%
	<i>Patate</i>	578	584	1,05%
	<i>Tomate</i>	1020	875	-14,15%
	<i>Carotte</i>	1092	1037	-4,97%
	<i>Chou</i>	1066	970	-9,00%
Légumes importés	<i>Oignon</i>	636	608	-4,42%

Recommandations

- En vue de la baisse du régime pluviométrique prévue pour cette décade, les producteurs doivent effectuer certains travaux d'entretien des cultures;
- Vigilance de rigueur chez les populations riveraines du Fleuve pour prévenir les éventuelles risques de crue et minimiser les impacts potentiels;
- Renforcer le gardiennage et la détection des dortoirs des oiseaux granivores dans le Matam pour éviter une pullulation à forte ampleur;
- Protéger, dans la vallée du fleuve Sénégal, les stocks de paille de riz contre les risques de moisissure dus à la pluie pour fournir au bétail une alimentation de qualité.

Groupe de Travail Pluridisciplinaire

Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie
Aéroport Léopold S. Senghor B.P. 8257 Dakar-Yoff _ Sénégal
Téléphone : +221 33 869 53 39 Fax : +221 33 820 13 27

Crée dans le cadre du Programme AGRHYMET, le GTP a pour objectif de contribuer à l'alerte précoce pour la sécurité alimentaire en fournissant des informations complètes sur la campagne agricole. Sa coordination technique est assurée par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM). Le groupe composé des services intervenant dans le domaine de la production agricole (Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau, Direction de l'Agriculture, Direction de la Protection des Végétaux, Direction de l'Elevage, Centre de Suivi Ecologique, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Secrétariat Exécutif du Conseil National de la Sécurité Alimentaire, CONACILSS, Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques...) publie à la fin de chaque décade un Bulletin Agrométéorologique Décadaire destiné aux autorités nationales, aux bailleurs de fond et aux techniciens, à la presse etc.

Dans le cadre de la mise en place du Cadre Mondial des services climatologiques, ce groupe a été élargi aux assurances agricoles, INP, CNCR, CONGAD, ANCAR, URAC, Direction Générale Santé, DPVE et à la presse...